



Conseil de l'Union européenne  
Secrétariat général

Bruxelles, le 11 février 2021

CM 1613/21

CODEC  
EF  
ECOFIN  
COVID-19  
PROCED

### COMMUNICATION

#### PROCÉDURE ÉCRITE

---

Correspondant: pawel.zamojski@consilium.europa.eu  
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.42.71

---

Objet: Projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2017/1129 en ce qui concerne le prospectus de relance de l'Union et des ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers et la directive 2004/109/CE en ce qui concerne l'utilisation du format d'information électronique unique pour les rapports financiers annuels, afin de soutenir la reprise après la crise due à la COVID-19, qui figure dans le doc. PE-CONS 72/20 [2020/0155 (COD)]

Lancement d'une procédure écrite:  
- Adoption de l'acte législatif

---

Le Comité des représentants permanents (2<sup>e</sup> partie) ayant décidé le 10 février 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de règlement du Parlement européen et du Conseil modifiant le règlement (UE) 2017/1129 en ce qui concerne le prospectus de relance de l'Union et des ajustements ciblés pour les intermédiaires financiers et la directive 2004/109/CE en ce qui concerne l'utilisation du format d'information électronique unique pour les rapports financiers annuels, afin de soutenir la reprise après la crise due à la COVID-19, qui figure dans le doc. PE-CONS 72/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse [codecision.adoption@consilium.europa.eu](mailto:codecision.adoption@consilium.europa.eu) au plus tard le **lundi 15 février 2021 à 10 heures (heure de Bruxelles)**.

---